Revue



## Estonie : futur membre observateur du Conseil de l'Arctique ?

## **Description**

Le 14 novembre 2019, le gouvernement estonien a approuvé la candidature du pays au statut de membre observateur du Conseil de l'Arctique, initialement proposée par le ministre des Affaires étrangères, Urmas Reinsalu.

Le ministre estime en effet que les pays non-arctiques proches de la région doivent participer à son développement. Dans un communiqué publié par le ministère des Affaires étrangères, U. Reinsalu précise que « en tant que pays non-arctique le plus septentrional et au vu de sa position géographique, l'Estonie est directement touchée par les évolutions géopolitiques de l'Arctique », ce qui justifie cette demande d'intégration. Le pays aurait trois domaines d'intérêt relatifs à la zone arctique : les sciences, l'économie et la sécurité.

Cette candidature s'inscrit dans la stratégie de politique étrangère de l'Estonie jusqu'en 2030, qui inclut l'essor de la coopération régionale, notamment avec les pays nordiques. Certains médias locaux avancent même l'argument selon lequel l'Estonie pourrait devenir un acteur majeur du commerce européen transitant par l'Arctique. En effet, la Finlande est à l'initiative d'un projet d'envergure, prévu pour les années 2030 s'il se réalise, composé de deux axes principaux : une voie ferrée entre Rovaniemi (Finlande) et Kirkenes (côté arctique de la Norvège), d'une part, qui connecterait le réseau ferroviaire finlandais à la route commerciale de l'Arctique ; un tunnel sous-marin reliant Helsinki à Tallinn, d'autre part, qui se connecterait au projet Rail Baltica. Ce projet, qui établirait une connexion directe entre les marchés de l'UE et les routes maritimes de l'Arctique, offrirait à l'Estonie une place centrale.

Fin août 2019, lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Helsinki, U. Reinsalu avait déjà mentionné la région arctique et affirmé que l'UE devrait surveiller les activités, notamment russes et chinoises, dans cette zone. Ne laissant pas soupçonner sa prochaine candidature, le ministre s'était alors contenté d'affirmer que l'Estonie soutenait la volonté de l'UE de devenir membre observateur du Conseil de l'Arctique. En 2014, l'Estonie avait toutefois déjà envisagé une telle démarche, sous l'impulsion du ministre des Affaires étrangères Urmas Paet, aujourd'hui membre du Parlement européen et très actif sur les questions arctiques : il juge nécessaire d'user de tous les moyens diplomatiques pour obtenir un rôle dans le devenir de la région, alors que l'exploitation des gisements arctiques mènera probablement à l'émergence de tensions entre les pays. Selon U. Paet, l'Estonie pourrait jouer un rôle stabilisateur dans la région.

La politique arctique de l'UE a pris son essor à partir de 2014. Actuellement sept pays membres de l'UE sont observateurs au Conseil de l'Arctique (par ordre chronologique d'intégration : Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, France, Espagne, Italie).

Les membres du Conseil de l'Arctique se prononceront sur la candidature estonienne en 2021.

**Sources**: ERR News, Arctic Today, Ministère estonien des Affaires étrangères, Service européen d'action extérieure, Arctic Corridor.

date créée 25/12/2019 Champs de Méta

Auteur-article: Juliana Barazer